

Réunion du conseil d'administration tenue le 8 avril 2014

Procès-verbal de la réunion publique du conseil d'administration de la Commission de services régionaux de Fundy tenue le mardi 8 avril 2014 à Place 400 (400, rue Main) à Saint John.

1. Ouverture de l'assemblée

La présidente du conseil d'administration, Grace Losier, déclare la séance publique ouverte à 10 h 17

2. Sont présents

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Grace Losier, mairesse de Grand Bay-Westfield, présidente du conseil
Murray Driscoll, maire de Quispamsis, vice-président
Bill Bishop, maire de Rothesay
Bette Ann Chatterton, mairesse de St. Martins
Mel Norton, maire de Saint John
Brenda Rathburn, représentante de DSL
David Rogers, représentant de DSL
Joan Seeley, représentante de DSL
Sandra Speight, représentante de DSL

AUTRES

Jack Keir, directeur général
Marc MacLeod, Gestion des déchets solides de Fundy
Brian Shannon, Commission de services régionaux de Fundy
Ian Macdonald, ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux
Jim Stubbs, CMEI
Représentants des médias

3. Adoption de l'ordre du jour

La présidente demande l'adoption de l'ordre du jour.

Bill Bishop demande l'ajout du point 12A : Projet de parc de loisirs à Rothesay

Joan Seeley demande l'ajout du point 12B : Utilisation du bureau de la CSRF.

Proposition : Adopter l'ordre du jour moyennant l'ajout des points 12A et 12B.

Proposé par : Bette Ann Chatterton
Appuyé par : Sandra Speight
Vote : proposition adoptée

4. Divulgence de conflit d'intérêts

Aucun

5. Adoption de procès-verbaux

5.1 25 février 2014

Proposition : Adopter le procès-verbal de la réunion du 25 février 2014 sans modification.

Proposé par : Brenda Rathburn
Appuyé par : Joan Seeley
Vote : proposition adoptée

5.2 20 mars 2014

Proposition : Adopter le procès-verbal de la réunion du 20 mars 2014 sans modification.

Proposé par : Joan Seeley
Appuyé par : Sandra Speight

Discussion : La présidente demande à Marc MacLeod de donner un bref aperçu de l'objet de cette réunion.

Marc MacLeod explique qu'il a été nécessaire de tenir une conférence téléphonique pour approuver l'émission de la débenture AQ36-2004 d'une valeur de 521 000,00 \$ pour respecter la date limite du 3 avril 2014.

Vote : proposition adoptée

6. Rapport de construction et de planification

Proposition : Accepter le rapport de construction et de planification tel que présenté.

Proposé par : Joan Seeley
Appuyé par : David Rogers
Vote : proposition adoptée

7. Nomination d'un directeur de la planification à contrat

Jack Keir annonce que, conformément à la résolution adoptée à la réunion du 25 février, le contrat du directeur de la planification a été adjugé à Dillon Consulting selon les mesures législatives. Le conseil doit maintenant adopter une résolution pour nommer le directeur de la planification.

Jack Keir présente Gay Drescher de Dillon Consulting Ltd, dont la nomination à la direction de la planification est fortement recommandée.

Proposition : Nommer Gay Drescher, de Dillon Consulting Ltd, directrice de la planification de la Commission de services régionaux 9 selon les dispositions de l'article 24(2) de la *Loi sur la prestation de services régionaux*.

Proposé par : Joan Seeley
Appuyé par : Bette Ann Chatterton
Vote : proposition adoptée

8. Finances

8.1 – États financiers 2013 vérifiés

Jack Keir avise que lui et Marc MacLeod ont rencontré Jean-Marc pour examiner la première version des états financiers.

La présidente demande à Jean-Marc Poirier de passer en revue les états financiers.

Jean-Marc Poirier du cabinet comptable Teed Saunders Doyle and Co., donne un aperçu des états financiers vérifiés, qui sont présentés conformément aux normes comptables du secteur public. Il explique que, comme il s'agit du premier exercice de la Commission de services régionaux, il n'existe pas de données comparatives, sauf pour le site d'enfouissement.

Proposition : Adopter les états financiers vérifiés 2013 tels que présentés.

Proposé par : Bill Bishop
Appuyé par : Murray Driscoll
Vote : proposition adoptée

8.2 – Nomination du vérificateur

Proposition : Approuver la nomination de Teed Saunders and Doyle à titre de vérificateur pour l'exercice 2014 de la Commission de services régionaux de Fundy.

Proposé par : Bill Bishop
Appuyé par : Murray Driscoll
Vote : proposition adoptée

9. Rapport de la réunion des chefs des pompiers

Jack Keir avise que le rapport fait état d'une discussion très fructueuse avec le chef des pompiers local et les mesures qui en ont résulté et que devront appliquer Brent Whalen et Jack Keir avec l'aide de Marc MacDonald.

Motion: Accepter et classer le rapport tel que présenté.

Proposé par : Murray Driscoll
Appuyé par : David Rogers
Vote : proposition adoptée

10. Révision du règlement sur l'indemnité quotidienne

Joan Seeley commente que la formulation de la révision laisse un peu à désirer selon elle. Est-ce qu'un membre devrait recevoir l'indemnité quotidienne de 400 \$, qu'il assiste ou non à une réunion? Pour ce qui est de la rémunération d'un remplaçant qui y assisterait au nom d'un membre, qui doit payer le remplaçant et voir au T4, etc.?

Jack Keir répond que, si un remplaçant assiste à la réunion pour un membre absent, c'est le membre absent qui doit le rémunérer. Le paiement sera fait par le personnel comme d'habitude à moins que le membre avise le personnel si le bénéficiaire du paiement doit être différent.

Bill Bishop commente que la même chose se fait dans les conseils municipaux et que c'est la personne absente qui doit régler la question de la rémunération avec celle qui assiste à la réunion en son nom.

La présidente commente que la rémunération n'est pas accordée seulement pour assister aux réunions, mais pour tout le travail qu'un membre fait pour la CSR.

Proposition : Adopter le libellé du règlement 9.2 sur la rémunération des administrateurs comme quoi un membre du conseil d'administration reçoit 400 \$ par mois, comme le suggère le règlement, qu'il assiste ou non aux réunions. Si un remplaçant y assiste à sa place, il revient au membre du conseil de rembourser son remplaçant.

Proposé par : Bill Bishop
Appuyé par : Bette Ann Chatterton
Vote contre : Joan Seeley
Vote : proposition adoptée

11. Correspondance – Ville de Saint John – Examen en vue d'un service durable

Jack Keir informe qu'une lettre de la Ville de Saint John a été reçue et qu'il suit la procédure normale d'en saisir le conseil pour information et examen.

Vu la nature du sujet, la présidente demande à Mel Norton d'en parler.

Mel Norton indique qu'il y a eu un changement de mentalité pertinent à propos de l'examen budgétaire à Saint John et que l'orientation a changé à propos de la prestation de service et de la valeur qu'il représente. À moins de signes clairs d'une valeur réelle et d'un rendement de l'investissement des contribuables, il [M. Norton] n'aura pas le mandat d'appuyer le prochain budget. Nous [la Ville de Saint John] demandons à tous les organismes qui obtiennent des fonds de donner une présentation au conseil pour démontrer la valeur de l'investissement.

La présidente commente que notre mandat vient d'une loi et qu'il n'implique pas la nécessité d'avoir des résultats financiers positifs. Si la province ne nous gouverne pas selon le principe de la carotte et du bâton, nous ne sommes pas incités à collaborer. Pour réussir, nous devons nous écouter les uns les autres et comprendre que la valeur que nous représentons vient du travail que nous faisons collectivement plutôt qu'individuellement.

Mel Norton commente que le nouveau modèle de service présente des problèmes, mais aussi une possibilité réelle de travailler ensemble. Saint John ne veut pas empiéter sur notre domaine et il est vrai que nous prenons, comme on dit, autant de place qu'un éléphant dans la maison, mais si la Commission ne peut pas démontrer une valeur pour l'argent reçu, il [M. Norton] n'aura pas l'appui de son conseil pour faire appuyer le budget de la Commission, comme pour n'importe quel autre organisme qui reçoit des fonds de la Ville.

Joan Seeley commente que le conseil tente d'endiguer la « maladie des augmentations de coûts » et qu'elle est très favorable à l'examen visant à assurer la durabilité du service.

Bill Bishop commente que, même s'il comprend ce que tente de faire la Ville de Saint John, il est convaincu que le personnel pourra présenter l'information nécessaire pour démontrer la valeur du service venant de la Commission.

Proposition : Demander au directeur général de donner une présentation au conseil municipal de Saint John illustrant comment le budget de la Commission serait touché si la contribution des Villes restait la même qu'en 2014 ou si elle augmentait de 2 %.

Proposé par : Joan Seeley
Appuyé par : Mel Norton
Vote : proposition adoptée

12. Crane Mountain Enhancement Inc.

12.1 – Versement de la subvention de fonctionnement à CMEI

Marc MacLeod explique que Crane Mountain Enhancement Inc. a été établi en tant que comité de surveillance environnementale selon le décret en conseil 96-849(1) et que GDSF lui verse annuellement une somme de 29 000 \$ [sic – 20 000 \$] et des ajustements annuels partiels pour l'inflation afin de payer les dépenses de fonctionnement. Pour 2014, la somme versée sera de 23 430 \$.

Proposition : Verser à Crane Mountain Enhancement Inc., le paiement de la subvention annuelle de 23 438 \$ quand la situation financière de Gestion des déchets solides de Fundy le permettra, mais au plus tard le 31 octobre 2013.

Proposé par : Joan Seeley
Appuyé par : Brenda Rathburn

Discussion : Joan Seeley demande comment le conseil de CMEI est nommé.

La présidente répond que les membres de ce conseil viennent des communautés-hôtes et qu'ils sont élus à l'assemblée générale annuelle.

Vote : proposition adoptée

12.2 – Demande de subvention de CMEI – Mission d'examen des états financiers

Marc MacLeod explique qu'avant 2008, CMEI accompagnait ses états financiers d'un simple « avis aux lecteurs », mais qu'on lui a ensuite demandé un examen plus rigoureux et plus de reddition de compte; c'est alors que le processus est devenu une « mission d'examen ». Ce changement a été appuyé par une résolution autorisant à payer des frais comptables annuels de 1000 \$ par année.

Étant donné qu'il s'agit d'une rubrique du budget approuvée pour les cinq prochaines années, Marc MacLeod demande au conseil de permettre au personnel de s'occuper de la question.

Proposition : Approuver le versement immédiat par Gestion des déchets solides de Fundy à CMEI de la somme de 1000 \$ pour la mission d'examen de ses états financiers que doit effectuer la firme comptable de Teed, Saunders Doyle.

Proposé par : Brenda Rathburn
Appuyé par : Bette Ann Chatterton
Vote : proposition adoptée

12.3 – États financiers de CMEI

La mission d'examen de CMEI menée par Teed Saunders Doyle ne révèle pas de problèmes. L'encaisse à la fin de l'exercice est de 44 329 \$, soit un montant inférieur au plafond de 60 000 \$ sans pénalité.

Proposition : Accepter et classer les états financiers 2013 de CMEI.

Proposé par : Bill Bishop
Appuyé par : Joan Seeley
Vote : proposition adoptée

12.5 [sic – 12.4] – Approbation de projets de communautés hôtes

Marc MacLeod donne un aperçu des projets des communautés hôtes. Les demandes sont présentées à CMEI, puis examinées par CMEI et GDSF; si elles respectent les exigences du programme, elles sont ensuite classées dans la catégorie A ou B, selon la perception des besoins. Les projets de catégorie A ont préséance sur ceux de la liste B.

L'examen des demandes pour 2014 révèle un seul sujet de préoccupation, c'est-à-dire le point 22 : projet d'érosion du sentier de la plage de l'Epworth Park Outing Association. Étant donné que le modèle de financement vise l'amélioration des activités communautaires, on s'inquiète du fait que cet organisme n'est pas nécessairement ouvert à toute la communauté et que certaines des propriétés qui bordent la plage sont privées, donc le public n'y a pas accès, et que l'érosion de sentier n'est pas inclus dans les lignes directrices du programme.

Proposition : Autoriser le financement des projets de communauté hôte de 2014 tels que présentés, sauf pour le point 22 qui doit être éclairci davantage pour confirmer son admissibilité jusqu'à un montant de 83 346,00 \$.

Proposé par : Bill Bishop
Appuyé par : Sandra Speight

Discussion : Marc MacLeod est chargé de demander à CMEI de confirmer par écrit si l'EPOA est accessible à toute la communauté pour ensuite faire rapport au conseil.

Vote : proposition adoptée

12 A. Projet de parc récréatif de Rothesay

Bill Bishop précise que cette demande vise seulement à obtenir l'appui de la Commission pour le projet du parc récréatif de Rothesay et non un financement. La municipalité de Rothesay demande une lettre d'appui signée par la présidente.

Proposition : Approuver l'envoi d'une lettre d'appui signée par la présidente de la Commission de services régionaux de Fundy appuyant le projet du parc récréatif de Rothesay.

Proposé par : Mel Norton
Appuyé par : Murray Driscoll

Discussion : La présidente commente que même si elle appuie cette demande, elle tient à souligner qu'un plan détaillé des loisirs devrait être élaboré par les personnes qui siègent à cette table.

Jack Keir explique que la lettre d'appui vise seulement à donner du poids à la demande de financement que Rothesay présente aux gouvernements provincial et fédéral. Venant de la Commission aura pour effet de montrer des signes d'appui de toute la région.

Vote : proposition adoptée

12 B. Utilisation du bureau de la CSRF

Joan Seeley dit vouloir présenter une proposition de tenir les réunions trimestrielles du Comité régional des activités au siège de la CSRF en raison de problèmes de réservation.

Proposition : Approuver que la salle de conférence de la Commission de services régionaux de Fundy soit mise à la disposition du Comité régional des activités pour ses réunions.

Proposé par : Joan Seeley
Appuyé par : Sandra Speight

Discussion : Le directeur général avise que c'est possible, mais que cela entraîne un problème logistique du fait que l'immeuble est verrouillé le soir pour des raisons de sécurité. Cependant, il sera sur place pour donner accès au bâtiment et refermer à clé après la réunion.

Vote : proposition adoptée

13. Levée de la séance

La présidente demande s'il y a autre chose avant la levée de la réunion.

Jack Keir annonce que l'assemblée générale annuelle est prévue pour le 27 mai à 10 h.

Murray Driscoll mentionne la réunion des municipalités du Nouveau-Brunswick à laquelle certains membres assisteront et demande qu'on change la date de celle de la Commission.

Jack Keir explique que des exigences nous obligent à tenir cette réunion pendant la semaine du 26 et qu'il s'efforcera de trouver une autre date et en avisera le conseil.

Proposition : Lever la séance à 11 h 44.

Proposé par : Joan Seeley
Appuyé par : Sandra Speight
Vote : proposition adoptée

ADOPTÉ (date) _____

Grace Losier, présidente du conseil

Jeanne DeCourville, secrétaire de séance